

Observatoire Rapaces 2013 – Bilan du suivi du carré 2930 O

LPO Rhône - Rédaction Aurélien SALESSE

1. Rappel de la méthode

L'observatoire Rapaces est un programme national qui fait suite à l'enquête « Rapaces diurnes » mise en place en 2000, et coordonné par la mission « Rapaces » de la LPO France et le CNRS de Chizé. L'objectif est de suivre les populations de rapaces diurnes dans le temps, année après année, comme le fait le programme STOC-EPS pour les oiseaux communs.

Chaque année, 5 carrés de 5x5km sont tirés aléatoirement dans chaque département. Sachant que les carrés sont fixes, un même carré réapparaîtra forcément une autre année, parfois même l'année suivante. Afin que les résultats du suivi soient les plus fiables possibles au niveau national, il est nécessaire qu'au minimum un carré soit suivi dans chaque département.

Le protocole est relativement simple : le suivi d'un carré consiste à inventorier de façon la plus exhaustive possible l'ensemble des couples nicheurs de toutes les espèces de rapaces diurnes présentes, la méthode de prospection étant laissée à l'appréciation de l'observateur et pouvant être différente d'une année à l'autre.

Lors de la restitution des résultats, trois types de données sont demandés :

- Le nombre de couples nicheurs possibles, probables et certains pour chaque espèce observée
- La fiabilité des observations, à savoir le pourcentage d'oiseaux avec un comportement reproducteur parmi tous ceux observés au cours de la saison
- La pression d'observation avec le nombre de sorties et d'heures de prospection correspondantes.

Bien que la méthode de prospection soit laissée à l'appréciation du ou des observateurs, la Mission « Rapaces » de la LPO France propose 4 types de prospections :

1. La réalisation de points d'observation fixes pendant une heure en divisant le carré en carreaux d'1 km², soit 25 points d'une heure visités 2 à 3 fois dans la saison et répartis de façon à couvrir les périodes de reproduction de toutes les espèces
2. Parcourir à pied tous les sentiers et routes du carré en recensant tous les rapaces observés
3. Réaliser des observations simultanées quand le nombre d'observateurs le permet, en essayant de couvrir une surface la plus grande possible. Cette méthode permet d'éviter les doubles comptages, problématiques dans les cas des rapaces à grand territoire
4. Recherche préalable des nids en hiver et réalisation de points d'observation par la suite, près des aires pour confirmer leur occupation. Cette méthode n'est valable que pour les rapaces arboricoles et n'est pas applicable aux busards.

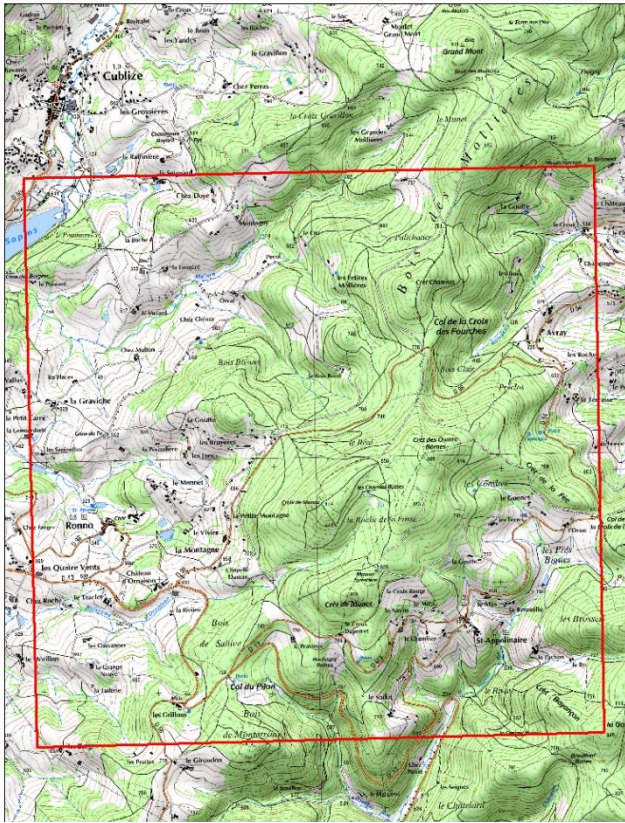
En fonction des milieux représentés, du relief du carré et du nombre d'observateurs, les méthodes présentées ci-dessus devront être combinées. Ici, c'est la méthode 2 de prospection aléatoire qui a été utilisée, en parcourant les sentiers et routes du secteur tout en s'appuyant sur les données saisies dans la base Faune Rhône.

2. Présentation du carré suivi

Le carré 2930 O est situé dans le sud des Monts du Beaujolais, entre les communes de Valsonne, Saint-Appolinaire et Ronno.

La moitié Est du carré, dans les communes de Valsonne et St-Appolinaire, est caractérisée par un relief assez marqué (amont du vallon du Soanan). Le paysage est largement dominé par des plantations résineuses de douglas, par des coupes à blanc sur les pentes et par des prairies (parfois humides) dans les fonds de vallons.

L'autre moitié bascule vers le bassin d'Amplepuis dans la commune de Ronno. Les milieux sont beaucoup plus agricoles et dominés par des prairies et des cultures séparées par des haies plus ou moins clairsemées.



3. Résultats du suivi 2013

3.1 *Pression d'observation*

Entre mai et juillet 2013, 4 sorties de prospection ont été effectuées dans ce carré, correspondant à 25 heures de prospection par 4 observateurs différents.

Les observations de rapaces réalisées ont été effectuées dans le cadre de prospections personnelles isolées, mais aussi dans le cadre des « 24h naturalistes » organisées par la FRAPNA Rhône le week-end du 8-9/06/2013 à Saint-Appolinaire.

L'ensemble des observations effectuées était situé dans la moitié sud du carré, par conséquent la pression d'observation dans la moitié nord du carré a été nulle cette saison.

3.2 *Espèces observées :*

▪ **Bondrée apivore :**

Couples possibles : 1 / Couples probables : 0 / Couples certains : 0

En 2013, un seul individu a été entendu en vol le 13/07. La Bondrée est généralement un oiseau discret qui s'exprime soit au contact d'un congénère, soit en cas d'excitation, soit près du nid. De plus, compte tenu de la présence d'un habitat favorable à l'espèce (milieux agricoles bocagers en limite des massifs de résineux), la nidification de la Bondrée dans ce secteur est tout à fait possible.

▪ **Milan royal :**

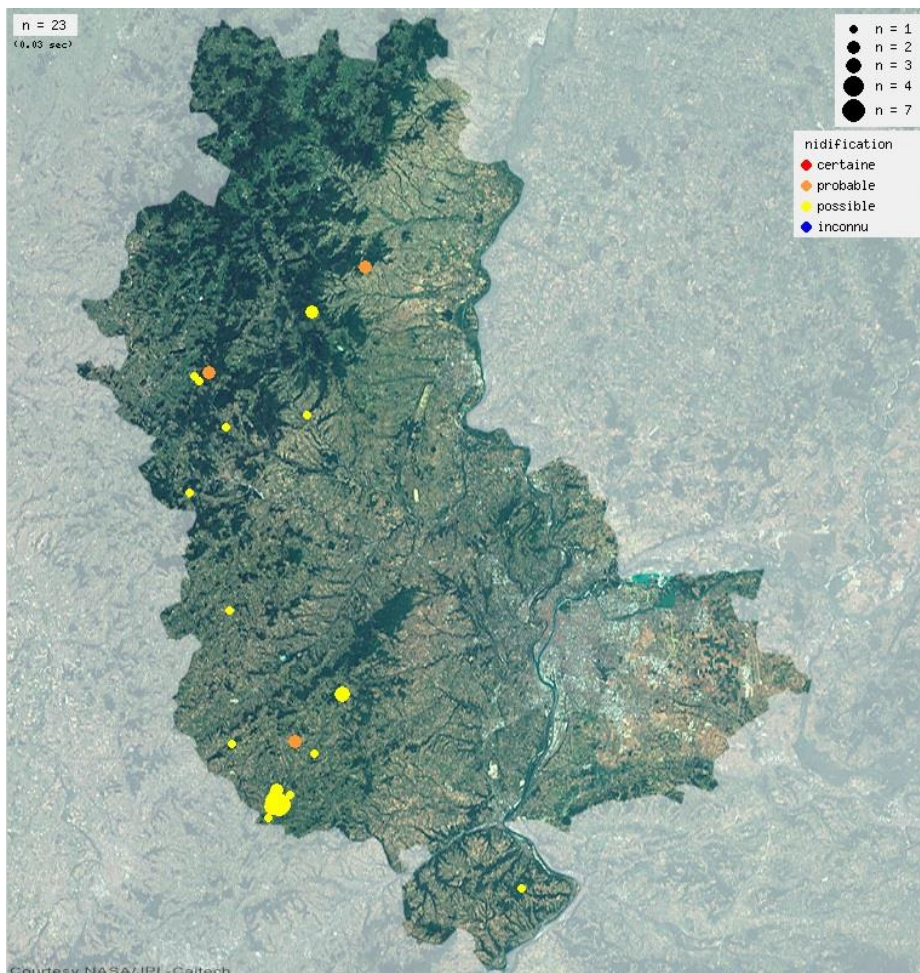
Couples possibles : 0 / Couples probables : 1 / Couples certains : 0

En 2013, deux oiseaux ont été observés ensemble le 05/05 avec un comportement laissant penser qu'il s'agissait d'un couple cantonné (vol circulaire en pompe jusqu'à haute altitude, puis vol direct vers l'est). Ensuite, le 13/07, un oiseau a été observé seul plongeant dans un bois de la commune de Ronno. Cette seconde observation a eu lieu à 1.8km de la précédente, ce qui est insuffisant pour dire que ces deux contacts correspondent à deux cantons différents.

Cette espèce est actuellement considérée comme nicheur probable dans le département avec deux noyaux de population identifiés.

D'un côté, le plateau sud des Monts du Lyonnais, depuis St-Martin-en-Haut jusqu'à la limite avec la Loire (Larajasse, St-Symphorien-sur-Coise). Ici la présence d'un ou plusieurs couples nicheurs est fortement suspectée et fait l'objet de recherches, mais aucune observation ne permet de dire que l'espèce soit nicheuse certaine jusqu'à présent.

Ensuite, la présence d'oiseaux nicheurs dans les Monts du Beaujolais est également possible et plusieurs observations vont dans ce sens. Cependant, pour le Milan royal comme pour d'autres espèces, ce secteur du département souffre d'un criant manque de prospection. L'observation de ce couple nicheur en 2013 soulève donc la possibilité de la présence d'une petite population dans les Monts du Beaujolais.



Carte des observations de Milan royal avec un statut de nidification

▪ **Autour des palombes :**

Couples possibles : 1 / Couples probables : 0 / Couples certains : 0

Un seul Autour des palombes a été observé en déplacement le 08/06 au cours des 24h naturalistes. Cette espèce discrète est difficile à localiser. Le meilleur moyen de localiser un couple nicheur reste de chercher à l'entendre, puisque celui-ci crie surtout près de son nid, ou bien de rechercher des vols en festons au moment des parades nuptiales en début de saison.

Dans le Rhône, cette espèce est très peu contactée en dehors des observations d'oiseaux en mouvement. Pourtant les secteurs occupés sont variés, allant du Pilat au Val de Saône en passant par Miribel-Jonage.

▪ **Buse variable :**

Couples possibles : 3 / Couples probables : 2 / Couples certains : 0

Cinq couples nicheurs ont été observés dans ce carré en 2013.

Les deux couples probables correspondent à des observations directes de couples en vol, l'un au-dessus d'un boisement isolé dans le bocage près de Ronno et l'autre au-dessus d'un massif de résineux en compagnie d'un troisième oiseau.

Les trois autres nicheurs possibles correspondent à des oiseaux observés en vol le même jour à deux endroits différents ou en compagnie d'un couple pour le dernier.

Cependant, comme seule la moitié sud du carré a fait l'objet de prospections, les chiffres présentés ici sont sans doute sous-évalués par rapport à la réalité.

▪ **Circaète Jean-le-Blanc :**

Couples possibles : 1 / Couples probables : 0 / Couples certains : 0

En 2013, il n'y a eu qu'une seule observation de Circaète dans le carré, à savoir un individu en vol le 08/06 lors des « 24 heures naturalistes ».

Les plantations de résineux largement dominantes ne sont pas favorables à la nidification de l'espèce, qui recherche des arbres de forme tabulaire ou avec une branche latérale largement dégagée (GEROUDET, 1984), ce qui est souvent représenté par le Pin sylvestre, avec une exposition de préférence au sud-est. Cependant, comme ce rapace occupe de larges territoires (10-15km de rayon d'action), il est également possible que l'oiseau observé l'ait été assez loin de son secteur de nidification et ait été plutôt en chasse au-dessus des coupes forestières fortement susceptibles d'accueillir les reptiles qu'il recherche. De plus, compte tenu de la sous-prospection dont souffre le secteur des Monts du Beaujolais, il est possible que les effectifs de Circaète soient sous-évalués dans le département.

▪ **Faucon hobereau :**

Couples possibles : 2 / Couples probables : 0 / Couples certains : 0

Malgré sa discrétion, cette espèce a été observée sur deux secteurs différents du carré, en vol. Bien que ce soit une espèce plus adepte des paysages semi-ouverts à ouverts (1-30% de boisements) que des grand massifs de résineux, les individus ont été observés sur des secteurs plantés de douglas. D'après Géroudet, son rayon d'action est variable mais peu connu ; il s'éloigne peu pour rechercher des insectes, mais il pourrait parcourir plusieurs kilomètres pour chasser des hirondelles. Ici, il est plus probable que les oiseaux observés nichent dans le bassin d'Amplepuis où le paysage convient mieux à la nidification et où le Lac des Sapins pourrait fournir suffisamment d'odonates pour un couple nicheur.

▪ **Faucon crécerelle :**

Couples possibles : 2 / Couples probables : 0 / Couples certains : 1

Cette année, les trois couples nicheurs identifiés étaient localisés dans les milieux agricoles de la moitié ouest. Le couple nicheur certain correspondait à une famille localisée le 13/07 par Cyrille FREY. Les deux autres correspondent à des oiseaux observés en déplacement, toujours dans les milieux bocagers du quart sud-ouest du carré.

Cette espèce commune est logiquement plus abondante dans les milieux bocagers du bassin d'Amplepuis que dans les plantations résineuses des reliefs.

Cependant, comme pour la Buse variable, le manque de prospection dans la moitié Nord du carré ne permet pas d'avoir une vision exhaustive de la présence de l'espèce ici et les chiffres présentés sont sûrement bien en dessous de la réalité.

4. Conclusion

Les prospections réalisées dans le cadre de l'Observatoire Rapaces sur le carré tiré aléatoirement dans notre département ont montré que le Rhône abrite une diversité spécifique remarquable : avec 7 espèces présentes, plus de la moitié des rapaces diurnes nicheurs du département sont représentés.

Une surprise cependant apparaît avec l'absence de l'Épervier d'Europe, mais surtout des deux espèces de busards et particulièrement du Busard Saint-Martin qui, avec les nombreuses coupes à blanc et plantations de résineux, a à sa disposition des surfaces non négligeables d'habitat favorable.

Pour les années à venir et pour d'autres carrés comme pour celui-ci, une pression d'observation plus importante sera nécessaire, à travers par exemple l'organisation de sorties spécifiques.

Hormis ce dernier point, la présence du Milan royal et du Circaète Jean-le-Blanc est encourageante et doit inciter à prospecter de façon plus exhaustive les Monts du Beaujolais.